

## Les rites d'incinération en Pays Basque durant la protohistoire.

JACQUES BLOT\*

### INTRODUCTION:

— Les rites funéraires apparaissent comme les tous premiers éléments des préoccupations religieuses humaines, et l'archéologie en retrouve les traces fort loin dans le passé.

L'émotion suscitée par la mort, l'inquiétude quant à la nature et à la destinée des êtres humains se sont traduites par des actes rituels. Ceux-ci, destinés à faciliter le passage de ce monde à l'autre, à libérer le défunt de ses attaches, et les vivants de toute crainte, devaient être observés très strictement.

— Depuis les temps paléolithiques qui furent les témoins de son apparition, le rite funéraire a joué un rôle primordial dans les sociétés humaines, revêtant aux cours des temps des aspects variés. Tant que les préoccupations se sont uniquement portées sur le corps, sur sa conservation dans une tombe indestructible, il semble que la vie dans l'au-delà n'ait pu être envisagée que comme la continuation de l'existence terrestre. Ainsi l'orientation, vers le soleil levant, des dolmens (tombes à inhumation), montre l'espérance en une vie future, un renouveau après la mise en terre du corps, transposant en ce domaine le phénomène de la germination des semilles observée depuis le néolithique.

— Avec l'apparition du rituel d'incinération, il semble qu'on attache moins d'importance au côté matériel du problème de la mort, qu'il s'agisse du cadavre lui-même, que l'on brûle, ou de la tombe, dont on n'a plus le désir semble-t-il, qu'elle soit, comme le

dolmen, une sépulture à Jamais indestructible.

On a souvent considéré le feu comme un agent de spiritualisation, et la destruction du corps par le feu a sans doute contribué à favoriser la croyance en une libération de l'esprit considéré alors comme une entité indépendante, n'ayant dans le corps qu'une demeure temporaire. Si l'esprit, après l'incinération du corps peut retourner dans la fumée de son enveloppe physique, au monde de l'au delà dont il est issu, la voie est alors ouverte à une doctrine moins matérialiste de l'immortalité.

— La crémation, apparue vers la fin de l'âge du bronze en Occident, principalement dans le Centre et le Nord de l'Europe, semble venue du Proche-Orient. Pratiquée, au début, conjointement aux inhumations, l'incinération prend son essor au cours du dernier millénaire avant J. C.

Comment l'Euskaldun s'est-il adapté à ce nouveau rite, comment l'a-t-il pratiqué, tel est le sujet que nous nous proposons d'aborder, mais avec beaucoup de prudence. En effet, notre étude ne porte que sur les monuments funéraires du Pays Basque Nord, et le nombre des monuments fouillés, une vingtaine en tout, ne représente qu'une infime partie de ceux qui ont été répertoriés. Aussi, plutôt que de vouloir tirer des conclusions par trop hâtives, nous proposons simplement une certaine approche du problème.

### I LES MONUMENTS FOUILLES, ET LEUR STRUCTURE

Laissant de côté les tombes à inhumation, en gros les dolmens (et les tombes à caisson, long ou «coffre») qui, en Pays Basque, ont connu leur plein essor à l'âge du bronze, nous

\* Centre de Documentation Archéologique d'Arthous. Correspondant de la Direction des Antiquités Historiques d'Aquitaine. 64500 - St. Jean de Luz.

examinerons les trois autres types de tombes qui parsèment le piemont et les pâturages de haute montagne de l'Euskal-Herri: les tumulus, les cromlechs, et les tumulus-cromlechs. La structure de ces monuments nous a été révélée à l'occasion de fouilles de sauvetage, effectuées en accord avec la Direc-

tion des Antiquités Historiques d'Aquitaine et les autorités locales, avant leur destruction par des travaux rotiers, défrichements, lotissements, voir même fouilles clandestines. Des datations (tableau n.° 1) au C14 ont été obtenues au Centre des Faibles Radioactivité de Gif-sur-Yvette, grâce à l'amabilité de

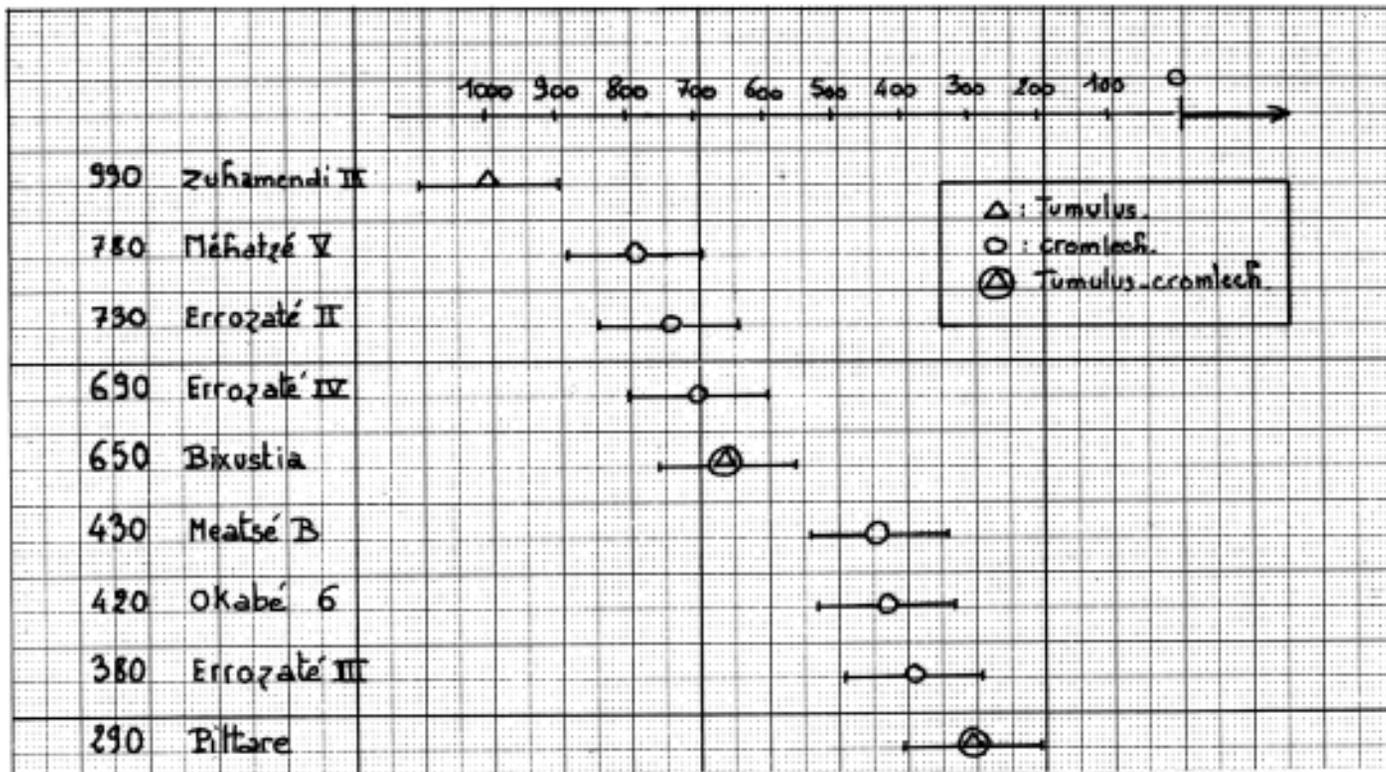


Tableau 1. Quelques datations de tombe à incinération durant le 1er millénaire avant J. C. La marge d'erreur de  $\pm 100$  années par rapport au chiffre indiqué montre que certains de ces monuments sont contemporains.

Mme. G. DELIBRIAS que nous tenons à remercier vivement ici ainsi d'ailleurs que M. ARBEZ, Directeur des Laboratoires de l'I.N.R.A. qui nous a fourni de précieux renseignements sur la nature des bois-utilisés pour certaines incinérations.

A ces résultats nous ajouterons ceux que d'autres chercheurs ont recueillis dans le passé et qui viennent compléter l'idée d'ensemble qu'on peut avoir de ces tombes.

Un tumulus est une tombe faite d'un amas de terre ou de pierres en forme de Calotta sphérique. Certains de ces monuments entourés à leur périphérie par un cercle de pierres (ou péristalithe), constituent ce que nous appelons des «tumulus-cromlech». Tous les tumulus que nous avons fouillés étaient

des tombes à incinération, ainsi que d'ailleurs les cromlechs. Ceux-ci se présentent toujours comme formés d'un cercle de pierres plantées dans le sol, plus ou moins visible suivant les cas.

Nous étudierons successivement ces trois types de tombe, ne retenant pour chacune que l'essentiel de ses caractéristiques. Dans chaque catégorie, le monument jugé le plus représentatif sera décrit en premier: les autres, pouvant être considérés comme de simples variations sur un même thème seront classés, dans la mesure du possible, par ordre d'ancienneté décroissante, et rédigés en petits caractères.

Pour plus de détails, le lecteur pourra consulter la bibliographie.

**LES TUMULUS:**

Seuls deux monuments ont fait l'objet de fouilles de sauvetage.

**1. Tumulus-cromlech de Zuhamendill  
990 ± 100 avant J. C.**

— Altitude: 205 m. Commune de Sare.

— Tumulus circulaire, de 12 m. de diamètre et 0m. 90 de haut, pratiquement recouvert en totalité par des colluvions et presque invisible.

— Stratigraphie de haut en bas:

1. Couche de terre végétale.

2. Couche de gros blocs de grès recouvrant l'ensemble du monument sur une épaisseur de 0m. 70 environ, réalisant donc un tumulus pierreux, mais sans péristicalithe visible. Au centre, les éléments pierreux sont nettement plus petits, formant un amas en dôme, bien individualisé dans lequel les constructeurs ont aménagé une ciste fort modeste, petite cavité de 0m. 50 x 0m. 20 x 0m.30, aux parois encore bien visibles. A l'intérieur de celle-ci: terre et charbons de bois mêlés.

3. Une chape d'argile jaune rapportée formé la base du monument: elle repose sur le cailloutis d'origine décapé au préalable, et à la surface duquel sont éparpillés de nombreux charbons de bois. Aucun mobilier.

**2. Tumulus de Biskartxu<sup>(2)</sup>**

— Altitude 198 m. Commune de Sare.

— Tumulus de 10 m. de diamètre et 0m.50 de haut.

— Stratigraphie:

1. Mince couche de terre végétale.

2. Pierraille recouvrant l'ensemble du monument, sauf au centre où seule de la terre contient une ciste en forme de U ouvert à l'Ouest et constituée de petits blocs jointifs. A l'intérieur se trouvaient de nombreux fragments de charbons de bois.

3. Mince sole d'argile rapportée surmontant le paléosol décapé au préalable; de nombreuses particules carbonnées sont en effet éparpillées à la surface du celui-ci. Aucun mobilier.

**LES TUMULUS-CROMLECHS:**

**1. Tumulus-cromlech da Bixustia<sup>(1)</sup> —  
650 ± 100 avant J. C.**

— Altitude: 236 m. Commune de Saint-Pée-sur-Nivelle.

— Tumulus de 12 m. de diamètre et 0 m. 90 de haut (Photo 1).

— Stratigraphie:

1. Couche de terre végétale.

2. Epaisse couche de terre de recouvrement.

3. Epaisse sole d'argile rapportée recouvrant le paléosol décapé au préalable à la surface duquel sont visibles de nombreux charbons de bois.

— Des fragments de poterie, plus ou moins bien conservés, et qui contenaient quelques particules carbonnées, ont été recueillis au centre de la couche d'argile.

4. Péristicalithe, formé d'une très belle couronne de blocs et de dalles de grès local reposant sur la couche d'argile. Ces blocs ont été posés et non pas enfoncéssemble-t-il.

Quelques galets ronds se trouvaient au pied de certains d'entre eux. Le mobilier comprend trois petits silex (une lame, un fragment de lame, un grattoir) ainsi que des tessons de poterie.

Ceux-ci, remontés en grande partie au Musée d'Aquitaine à Bordeaux, ont été étudiés par Mr. le Professeur COFFYN de l'Université. Ils appartiennent à plusieurs vases. D'abord une urne ovoïde à petit pied creux, panse galbée et petit col en entonnoir, d'un type dérivant des urnes à panse carénée (Arcachon) qui caractérisent la première phase du 1er âge du fer; en Aquitaine et en Languedoc (de—725à—625 environ). Ce vase pourrait donc se situer au début de la seconde phase entre —625et—600, ce qui a été corroboré par l'étude du C14 (—650 ± 100 avant J. C.) Il existe aussi un «plat couvercle» simple, à fond quasi plat, parois rectilignes et bord arrondi peu épais.

Enfin, le ou les vases accessoires. trop fragmentés mais reproduisant très probablement l'urne en modèle réduit, comme c'est fréquemment le cas.

**2. Tumulus-cromlech de Pittare<sup>(3)</sup> —  
290 ± 100 avant J. C.**

— Altitude 320 m. Commune de Biriadou.

— Tumulus de 9 m. de diamètre et 1 m. de haut.

— Stratigraphie:

1. Mince couche de terre végétale.

2. Très important amoncellement de blocs de grès formant tumulus (environ 64 tonnes de pierraille...) limité et contenu à sa périphérie par le péristicalithe.

3. Péristicalithe formé de grandes dalles profondément enfoncées dans le sol.

4. Le sol d'origine a été préalablement décapé, et à sa surface, dans la région centrale, on trouve une mince couche d'argile rapportée contenant des fragments de terre rubéfiée et des charbons de bois, le tout écrasé sous l'amas pierreux.

Bien qu'il n'y ait aucun aménagement évoquant une ciste, l'allure générale du monument rappelle beaucoup ZuharnendiIII construit 5 à 6 siècles auparavant.

**3. Tumulus-Cromlech d'Ugatze<sup>(4)</sup>**

— Altitude 1.167 m. Commune Alcaÿ-Alcabeheÿ.

(1) J. BLOT.—«Tumulus de la région de Sare (Labourd). compte-rendu de fouilles». «Fouille du Tumulus de Bixustia». p. 290. «Fouille du Tumulus de Souhamendi III», p. 297. *Munibe* n.°4, 1976. p. 287-303.

(2) J. BLOT.—«Le Tumulus de Biskartzu (Souhamendi I). compte-rendu de fouilles». *Munibe*. n.°1-2, 1977. p. 59-64.

(3) J. BLOT.—«Le Tumulus-cromlech I de Pittare. compte-rendu de fouilles». *Munibe*. N.°4, 1979. p. 181-188.

(4) J. BLOT.—«Le Tumulus-cromlech d'Ugatze (Pic des Escaliers-Soule)». *Munibe*, n.°3-4, 1975. p. 139-150.



Photo 1. Tumulus-cromlech de Bixutia. Péristicalithe à pierres-posées, et non plantées.

— Tumulus cromlech de 6,80 m. de diamètre pour 0 m. 50 de haut.

— Stratigraphie:

1. Epaisse couche de terre végétale noire et grise contenant quelques blocs pierreux disséminés en son sein.

2. Epaisse couche d'argile rapportée avec particules rubéfiées et petits fragments de charbons de bois; un amas pierreux central d'environ 1 m. 50 de large et 0m.20 de haut surmonte une petite ciste en U ouverte à l'est et constituée d'une dizaine de petits blocs de grès.

3. Couche d'humus noir et gris semblable à celle qui recouvre le monument. Il ne semble pas que le sol primitif ait été décapé avant l'édification de la tombe, ou alors de manière très superficielle.

4. Un péristicalithe formé de deux assises de pierres superposées entoure le monument. Péristicalithe et ciste reposent au même niveau. Le mobilier se réduisait à une petite lame de silex.

On notera la très grande similitude avec le cromlech de Méhatze V (Banca) et aussi (bien qu'en plus simple) avec celui d'Okabé n.°6 (voir plus loin).

#### 4. Tumulus-Cromlech de Louhossoa<sup>(5)</sup>

— Altitude 277 m. Commune de Louhossoa

Ce monument très déterioré par les labours profonds présentait un cercle de pierres, en plusieurs assises, de 7 m. de diamètre. L'importance de ce péristicalithe laisse penser qu'il entourait initialement un tumulus, d'au moins 0 m.80 de haut. Ce qui restait au centre du monument nous a permis de discerner, sous la terre de recouvrement, une structure pierreuse centrale remaniée, de nature indéterminée, à proximité immédiate de laquelle nous avons trouvé un dépôt de

charbons de bois mêlés à des fragments de terre rubéfiée. Le péristicalithe, dont la base était demeurée intacte, reposait sur le paléosol résistant (flysch) préalablement décapé dans sa totalité.

#### 5. Tumulus-Cromlech d'Olhette<sup>(6)</sup>

— Altitude 40 m. Commune d'Ascain.

— Pierre DOP en 1935 décrit un tumulus pierreux de 7 m. de diamètre entouré par un cercle de dalles plates enfoncées verticalement dans le sol. Au centre du tertre, une fouille très sommaire révèle, sous la couverture pierreuse, la présence de charbons de bois. La présence ou l'absence d'une structure centrale élaborée n'est pas indiquée.

#### 6. Tumulus-cromlech de Mendittipi<sup>(7)</sup>

— Altitude 737 m. Commune de Bidarray.

— Fouille effectuée en 1957 par J.M. de Barandiaran.

— Tumulus de 7 m. de diamètre et 0m.80 de haut constitué de plaquettes de grès amoncellées sans ordre apparent, et entouré d'un péristicalithe formé d'une vingtaine de dalles plantées verticalement dans le sol: au pied de certaines d'entre elles ont été notées quelques petits galets ronds. Au centre du monument, à 0m.70 de profondeur gisait, à plat, une grande dalle de grès (1m.50 x 1 x 0m.15). Sur et sous cette dalle se trouvaient des fragments de charbons de bois.

Le mobilier est représenté par de menus objets (cristal de roche, 2 lames de silex. perçoir, grattoir etc...), mais le plus important demeure une pointe

(5) JBLOT.—«Le Tumulus de Louhossoa (Beheitaco Erreka) compte-rendu de fouilles». Munibe.

(6) P. DOP.—«Les pierres levées d'Olhette». Bulletin des Sciences Lettres et Arts de Bayonne, n.°15. Juin 1935.

(7) J.M. de BARANDIARAN.—«Prospecciones y excavaciones prehistóricas». Munibe. 3-4, 1962.

de flèche en silex, à ailerons et pédoncule, du type de celles de l'âge du bronze.

### 7. Tumulus-cromlech de Meatsé (UnitéE)<sup>(8)</sup>

— Altitude 716 m. Commune d'Ixassou.

Ce petit tumulus de 6 m. de diamètre est situé au niveau du col de Meatsé (Artzamendi). Seul le caisson central légèrement endommagé par le passage d'un bulldozer, fit l'objet d'une fouille en 1973.

Au cours du printemps 79, nous avons constaté que des randonneurs, en faisant une excavation dans ce tumulus pour y enfouir leur détrit, avaient mis au jour un assemblage de dalles. Nous avons alors dégagé plus complètement le quart nord du tumulus, puis soigneusement tout rebouché. Il a été ainsi possible d'observer un péristalithe particulièrement original. Tout d'abord, un amoncellement de dalles, sans ordre apparent, imbriquées ou empilées, suivant les endroits, réalisant une murette circulaire d'environ 0 m. 70 de haut pour 1 m. de large. A l'extérieur et tangentielle à celle-ci, gisaient sur le sol, à intervalles réguliers, de grandes dalles du type de celle restée plantée verticalement dans le quart N.NE. Enfin et surtout, l'espace entre le péristalithe et la ciste centrale était totalement recouvert par un dallage régulier. C'est le seul cas, à notre connaissance où péristalithe et ciste sont ainsi réunis.

La structure de cette ciste ressemblait fort à celle de l'Unité F (voir plus loin). De nombreuses dalles venaient s'y appuyer, complétant ainsi l'architecture du type caisson mise au jour en 1973.

### LES CROMLECHS:

Ils ont été étudiés en assez grand nombre et leur diversité dans le détail est remarquable.

#### 1. Cromlech d'Errozatell<sup>(9)</sup> - 730 ± 100

avant J. C.

— Altitude 1.273 m. Commune d'Esterenzubi.

— Cromlech de 5 m. 20 de diamètre, très peu visible au dessus du sol.

— Stratigraphie:

1. Couche de terre végétale.

2. Epaisse couche de terre de recouvrement avec dépôt central de charbons de bois, de cendres, et de quelques ossements humains calcinés (côtes. fragments de diaphyses). Deux pierres marquent le centre géométrique du monument, l'une a quelques centimètres au-dessus de ce dépôt, l'autre, au-dessous. dans la couche 3, au niveau du sol d'origine.

3. Une épaisse couche de terre recouvre un pa-

(8) Cl. CHAUCHAT.—«La nécropole protohistorique du col de Meatsé à Ixassou». Gallia Préhistoire, Tome 20. 1977, 1.

(9) J. BLOT.—«Les cromlechs d'Errozaté et d'Okabé (Basse-Navarre). (compte-rendu de fouilles). Munibe n.º 1-2. 1977. p. 77-96.

léosol parsemé de petits charbons de bois, et qui a donc été préalablement décapé.

4. un péristalithe formé de grandes dalles enfoncées verticalement jusqu'au sol d'origine marque la périphérie du monument. Quelques petits galets ronds ont été trouvés au pied de certaines dalles. Il existe un deuxième cercle intérieur, tangent au précédent, formé de dalles nettement plus petites posées à plat, au même niveau que le dépôt central de cendres et d'ossements, donc en même temps que lui. Aucun mobilier.

#### 2. Cromlech de Méhatzé V<sup>(10)</sup> 780 ± 100

avant J. C.

— Altitude 1.168 m. Commune de Banca (Aldudes).

— Cromlech de 4 m. de diamètre presque entièrement recouvert par un important colluvionnement provenant du mont Méhatzé tout proche. Il est donc maintenant impossible de dire si, à l'origine, ce monument était tumulaire, ou non. Sa structure nous ferait pencher pour la deuxième hypothèse (Photo 2).

— Stratigraphie:

1. Couche de terre végétale.

2. Epaisse couche de recouvrement, avec au centre ciste en U ouverte au N.O., formée de petits blocs de grès jointifs; à l'intérieur: des charbons de bois (chêne), mélangés à de l'argile jaune.

3. Une mince couche de terre noire, résultat d'un léger décapage préalable du sol, recouvre la roche en place, le flysch. Sur cette couche reposent ciste et péristalithe.

4. Un péristalithe formé de 3 assises concentriques de blocs de grès, dans l'ensemble plus gros que ceux de la ciste. Aucun mobilier.

#### 3. Cromlech d'Errozaté IV<sup>(9)</sup> 690 ± 100

avant J. C.

— Cromlech de 2 m. 60 de diamètre, tangent à Errozaté II, ci-dessus décrit. Très peu visible au-dessus, du sol.

— Stratigraphie:

Mis à part des dimensions nettement inférieures, une finition un peu plus négligée, ce cromlech est très semblable à Errozaté II. Seule manque la pierre sus-jacente au dépôt central.

Le problème du mobilier sera discuté plus loin.

#### 4. Cromlech du col de Méatsé (Unité B<sup>(9)</sup>)

430 ± 130 avant J. C.

— Altitude 716 m. Commune d'Ixassou.

— Ce monument, comme les unités A. F. G. qui seront décrites plus loin, est situé au col de Méatsé (Artzamendi).

(10) J. BLOT.—«Le Tumulus-cromlech de Méhatzé (Méhatzé V, commune de Banca), compte rendu de fouilles». Munibe n.º 4. 1978. p. 173-180.



Photo 2. Cromlech de Méhatzé V péristicalithe à type (Banca). Ciste centrale en U, et de petite murette.

— Cromlech de 4 m. 50 de diamètre environ, presque recouvert par le colluvionement.

— Stratigraphie:

1. Couche de terre végétale.
2. Couche de terre recouvrement avec petit coffre central contenant terre et charbons de bois.
3. Péristicalithe affectant la forme d'une petite murette formée d'un assemblage de dalles plus ou moins disposées les unes sur les autres. L'architecture du monument implique un décapage du sol d'origine.

##### 5. Cromlech d'Okabé n.º 6<sup>(9)</sup> 420±100 avant J. C.

— Altitude: 1.387 m. Commune de Lecumberry.

— Cromlech de 7 m. de diamètre, très visible du fait des dimensions des pierres de son péristicalithe, et d'un sol surélevé à l'intérieur du cercle par rapport au terrain environnant.

— Stratigraphie:

1. Couche de terre végétale.
2. Epaisse couche de terre de recouvrement avec quelques blocs pierreux dispersés en surface.
3. Une couche d'argile rapportée contenant disséminés à l'intérieur des charbons de bois (chêne) et des particules de terre calcinée avec un amas pierreux central en dôme, de 1 m. de diamètre pour 0m.40 de haut, reposant sur une épaisse strate de cendres et de charbons de bois, vestiges d'un petit foyer, très probablement rituel, allumé sur place. En effet la face inférieure des pierres du dôme en contact avec ces cendres présente des traces de rubéfaction ainsi de la couche d'argile sous-jacente soupoudrée d'une fine couche de cendres sur environ 1 m. de part et d'autre de l'amas central.

4. Une couche d'argile identique à celle recouvrant le dôme central, et s'étendant sur tout le paléosol préalablement décapé (puisque des charbons de bois ont été trouvés à sa surface).

5. Un péristicalithe, constitué de blocs pierreux et de dalles profondément enfouies au-delà du paléosol pour les éléments les plus importants. Aucun mobilier (mais le monument n'a pas été fouillé en entier).

##### 6. Cromlech d'Errozaté III<sup>(9)</sup> 380 ± 100 avant J. C.

— Mêmes coordonnées que pour Errozaté II et IV auxquels il est tangent.

— Cromlech de 2 m. 60 de diamètre, totalement invisible avant la fouille, du fait des colluvions.

— Stratigraphie:

Bien que de dimensions plus réduites, il est parfaitement semblable à Errozaté II, avec 2 pierres centrales sus et sous-jacentes, dépôt charbonneux, mais sans ossements calcinés.

Le mobilier pose ici un problème car les cromlechs IV et III ont été fouillées pendant la même période. Quelques jours après, en effet, de violentes pluies ont délité les mottes dans les déblais, et un morceau de métal ferreux concrétionné a été mis au jour. L'étude radiographique effectuée par Mr. R. COQUEREL, que nous tenons à remercier ici, a montré qu'il s'agissait d'un fragment de lame à un tranchant (couteau ou poignard) et d'un fragment de ferret conique de talon de lance, datable par sa typologie de la Tène I ou II. Si la position de la motte, dans les déblais, est en faveur d'Errozaté IV (690 avant J.C.) la typologie du ferret le fait plus volontiers rattacher à Errozaté III (380 avant J. C.).

## 7. Cromlechs d'Okabé<sup>(11)</sup>

Deux de ces monuments ont été fouillés en 1914 par R. GOMBAULT. Il ressort de son compte-rendu que les structures mises au jour étaient fort semblables au cromlech n.º 6 que nous avons précédemment décrit. Le bois utilisé pour l'incinération était aussi du chêne. On ne peut cependant déduire de ces similitudes que ces monuments étaient contemporains...

## 8. Cromlechs de Mendittipi<sup>(7)</sup>

A proximité du tumulus-cromlech de Mendittipi précédemment décrit, J. M. de BARANDIARAN a pu explorer, rapidement, deux autres cercles de pierre. L'un de 5 m. de diamètre avec petite ciste centrale recelait de nombreux charbons de bois; l'autre de 6 m. de diamètre ne présentait aucune structure centrale, les quelques charbons de bois étaient disposés à même la terre.

## 9. Cromlechs du col de Meatsé: Unité A-F-G

— **Unité A<sup>(12)</sup>**: Cercle de 5 m. 50 de diamètre, affectant la forme d'une murette faite de petites dalles entassées, d'où émergent, à intervalles réguliers, des dalles verticales en position rayonnante (et non suivant la circonférence, comme c'est le plus souvent le cas). Ce cercle a été en partie remanié par la construction ultérieure de l'unité B déjà décrite, qui lui est tangente. Un caisson fait de grandes dalles, et de dimensions importantes (1 m. 10 x 1 m.) occupe le centre. Il n'a livré que quelques rares charbons de bois.

— **Unité F<sup>(8)</sup>**: Située à proximité des unités A et B, ce cercle de 4 m. de diamètre se présente lui aussi comme une murette de 0 m. 50 de large environ, formée de petites dalles empilées, mais sans pierres verticales. Au centre, une petite ciste faite de nombreuses dalles habilement imbriquées, contenant quelques charbons de bois.

— **Unité G<sup>(9)</sup>**: Cet élément ne fut fouillé que très partiellement; le péristicalithe, semble avoir eu 3 m. de diamètre. La structure paraît très proche de celle du monument précédent auquel il est tangent. Le caisson central, formé de 4 dalles, n'a pas livré de charbons de bois.

## 10. Cromlechs d'Oyanleku<sup>(13)</sup>

— Altitude: 610 m. Commune d'Oyarzun (Guipúzcoa).

— Il existe deux cromlechs tangents, l'un de 9 m. 50, l'autre de 6 m. de diamètre.

### — Le Grand cercle

1. Mince couche de terre végétale.
2. Couche de terre argileuse.
3. Couche pierreuse, meuble, contenant au centre un dépôt d'ossements calcinés avec anneau brisé, en bronze, et un bouton également en bronze, brisé lui aussi, du type de ceux qui ont été trouvés dans les gisements de l'âge du fer de Castro de Las Peñas de Oro, et de Cortès de Navarra.

4. Un péristicalithe, formé de gros blocs pierreux entourant un deuxième cercle de petits blocs, délimitait la tombe.

### — Le Petit cercle

La stratigraphie est sensiblement la même, sauf que le dépôt d'ossements calcinés a eu lieu moins profondément, dans la couche de terre argileuse; à l'intérieur des grandes pierres du péristicalithe, la couronne de petits blocs s'étend, dans le secteur Ouest, beaucoup plus loin vers le centre que dans le précédent monument. Il est intéressant de noter ces différences, car ces deux cromlechs paraissent avoir été construits en même temps. Ils possèdent en effet un secteur commun au niveau du péristicalithe. et à cet endroit manquent les gros blocs pierreux: seuls les petits blocs marquent la séparation entre les deux tombes.

Dans le petit cercle a été recueilli un grattoir en silex:

## 11. Le cercle de pierres de Jatsagune<sup>(14)</sup> (environ 100 avant J. C.)

Nous décrivons succinctement ce monument très proche des cromlechs par sa morphologie, mais qui n'est pas une tombe à incinération. Situé à 1.230 m. d'altitude en bordure de la piste pastorale qui deviendra ultérieurement la «voie romaine» de Ronceveaux, ce monument est un vaste cercle de 17 m. de diamètre (donc très supérieur aux dimensions habituelles des cromlechs) formé de dalles et de blocs pierreux enfouis dans le sol. L'intérieur de ce cercle, très minutieusement fouillé, ne nous a révélé qu'un sol vierge: absence totale de structure, de charbons de bois ou de cendres etc...

Par contre, au pied d'une dalle du péristicalithe a été trouvé un morceau d'une grosse perle de 3 cm. de diamètre, constituée de plusieurs couches de verre bleu cobalt revêtues

(11) R. GOMBAULT.—«A propos des cromlechs d'Okabé». Bulletin des Sciences Lettres et Arts de Bayonne n.º 16. Juillet - Décembre 1935.

(12) J. BLOT.—«Le cromlech de Méatzé-Artzamendi». Compte rendu de fouilles 1970. Direction des Antiquités Historiques d'Aquitaine. Bordeaux.

(13) J. ALTUNA, P. ARESO.—«Excavaciones en los cromlechs de Oyanleku (Oyarzun-Guipúzcoa)». Munibe. 1-2, 1977. p. 65-76.

(14) J. BLOT.—«Le cercle de pierres de Jatsagune, compte-rendu de fouilles». Munibe.

d'ornements extérieurs en bandes rayonnantes alternativement blanches et jaunes, traversées de bandes perpendiculaires marrons. Cette perle a été examinée par Mme. J. ROUS-SOT-LARROQUE de l'Institut Quatenaire de Bordeaux et Mr. J. P. MOHEN conservateur au Musée des Antiquités Nationales. Elle appartient aux productions celtiques du 1er siècle avant notre ère du type de celles de Stradoniz (Bohème).

Ce cercle n'étant pas une tombe, on peut émettre l'hypothèse qu'il s'agit d'un lieu rituel de réunion (première «facerie»?...) : par son aspect et sa facture, il reste cependant tout à fait dans la tradition des cromlechs de ce pays.

Quant à la perle, elle est évidemment venue de l'extérieur, sans qu'on puisse savoir si elle appartient à un étranger ou à un autochtone.

Du tableau récapitulatif ci-joint (tableau n.º2) qui résume les principaux éléments observés dans chaque monuments, se dégage l'existence d'un rite de base, commun à toutes les tombes à incinération, mais admettant de nombreuses variantes dans son expression.

## **II LE RITUEL FUNERAIRE ET SES DIVERSES MODALITES**

### **A. LES RITES COMMUNS. LE MOBILIER**

#### **1. L'incinération du ou des corps a lieu en dehors du monument funéraire**

Il n'a jamais été retrouvé, dans les monuments étudiés, une surface de terre rubéfiée en place évoquant le lieu même d'incinération. La petite aire d'argile calcinée retrouvée en place à Okabé 6 évoque un feu rituel de très modeste importance allumé en cours d'édification de la tombe. R. GOMBAULT avait déjà noté, pour les deux monuments qu'il avait fouillé sur le même site la quasi impossibilité de faire brûler un cadavre sur une surface aussi réduite. Cette notion d'incinération à distance de la tombe va à l'encontre de l'ancienne interprétation du cromlech dont le péristalithe, pensait-on, circoncrivait le lieu d'incinération du défunt.

Nous ne possédons pratiquement aucun renseignement sur la crémation elle même et on ne sait pas si un ou plusieurs corps étaient

éventuellement brûlés en même temps. Trop peu d'ossements ont été recueillis pour pouvoir le dire. Le bûcher était-il édifié sur un sol préparé ou non? Une ébauche de réponse pourrait être apportée par Ügatze et Okabé 6.

Dans ces deux monuments d'épaisses couches d'argile rapportées contiennent de nombreuses particules rubéfiées, comme si une sole avait été préparée sous le bûcher, et ultérieurement fragmentée et transportée en plus ou moins grande quantité dans la tombe elle-même, en tant qu'élément constituant.

De même, à Mehatzé II (Aldudes), à Pittare, des particules d'argile rubéfiées sont mélangées aux charbons de bois. Cependant, même en admettant la très réelle possibilité de cette sole d'argile rituelle sous certains bûchers, il ne semble pas qu'on puisse en faire une règle générale.

Le bois utilisé pour la crémation a pu être identifié quatre fois. Est-ce un hasard si pour les trois cromlechs étudiés, il s'agissait de chêne, et de hêtre pour le tumulus? Le choix du bois correspond plus, sans doute, à la couverture forestière suivant l'altitude, qu'à un critère rituel.

#### **2. Un décapage préalable du sol était effectué avant l'édification de la tombe elle-même**

Comme on peut le voir sur le tableau récapitulatif, tous les monuments ayant fait l'objet d'une fouille de sauvetage de notre part, paraissent bien avoir été commencés par un décapage préalable du sol allant jusqu'à la première couche résistante du terrain, flysch le plus souvent. Les fragments de charbons de bois que l'on trouve disséminés à ces niveaux (ou la pierre inférieure des 3 cromlechs d'Errozaté, au centre des monuments au niveau du paléosol) paraissent le confirmer. Ils peuvent être interprétés comme un geste rituel, ou la venue fortuite d'escarbilles transportées par le vent du bûcher voisin.

Sur ce sol décapé était disposée une sole d'argile prélevée dans le sol environnant, ou au niveau du bûcher (comme à Okabe n.º6 très probablement). Cette soie d'argile nous paraît caractériser la majorité des tumulus que nous avons étudiés.

Dénomination.	Catégorie.	Datation (n. JC).	Altitude.	Diamètre.	Incinération à distance.				Dépôt de cendres charbons de bois ossements calcinés	Recouvrement de la tombe				Pavimentation.				Mobilier	Bois utilisé pour l'incinération.
					directement	sous amas pierreux.	ciste.	poterie.		cauche de terre	quelques pierres	tuiles pierreux	dalles plantés	murette (dalle se bless protég)	dalles plantés et cercles petits dalles	petits galets ronds			
Zuhamendi III	T	990	205 <sup>m</sup>	12 <sup>m</sup>	+	+	+	+	+	A									
Bizkartzu	T		198 <sup>m</sup>	10 <sup>m</sup>	+	+	+	+		A									
Bixustia	TC	650	236 <sup>m</sup>	12 <sup>m</sup>	+	+	+	+			+	+					3siles.		
Pittare	TC	290	320 <sup>m</sup>	9 <sup>m</sup>	+	+	+	+	+				+	+				Hêtre	
Ügatze	TC		1167 <sup>m</sup>	6,80 <sup>m</sup>	+	o	o	+	+	A	+	+					1siles		
Louhossoa	TC		277 <sup>m</sup>	7 <sup>m</sup>	+	+	o	o		?	+						1siles		
Olhette	TC		40 <sup>m</sup>	7 <sup>m</sup>									+	+					
Mendiltipi 1	TC		737 <sup>m</sup>	7 <sup>m</sup>	+				1 dalle				+	+				1siles	
Méatsé'	E	TC	716 <sup>m</sup>	6 <sup>m</sup>	+	+				C		+							
Errozaté II	C	730	1273 <sup>m</sup>	5,20 <sup>m</sup>	+	+	+	o	+			+							
Méhatzé V	C	780	1168 <sup>m</sup>	4 <sup>m</sup>	+	+	o	o		A		+						Chêne	
Errozaté IV	C	690	1273 <sup>m</sup>	2,60 <sup>m</sup>	+	+	+	o	+			+							
Méatsé B	C	430	716 <sup>m</sup>	4,50 <sup>m</sup>	+	+				C		+							
Okabé 6	C	420	1387 <sup>m</sup>	7 <sup>m</sup>	+	+		+	+			+	+					chêne	
Errozaté III	C	380	1273 <sup>m</sup>	2,60 <sup>m</sup>	+	+	+	o	+			+						chêne	
Okabé (2 <sup>or</sup> )	C		1387 <sup>m</sup>	?	+				+			+						chêne	
Mendiltipi 2	C		737 <sup>m</sup>	5 <sup>m</sup>	+					C		+							
Mendiltipi 3	C		800 <sup>m</sup>	6 <sup>m</sup>	+				+				+						
Méatsé A	C		716 <sup>m</sup>	5,50 <sup>m</sup>	+	+				C		+							
Méatsé F	C		716 <sup>m</sup>	4 <sup>m</sup>	+	+				A		+							
Méatsé G	C		716 <sup>m</sup>	3 <sup>m</sup>	+	+				C		+							
Ovanleku 1	C		610 <sup>m</sup>	9,5 <sup>m</sup>	+	o	o	o	+			+							
Oyanleku 2	C		610 <sup>m</sup>	6,8 <sup>m</sup>	+	o	o	o	+			+							

Tableau 2. Les tombes à incinération étudiées; principales caractéristiques. Dans la colonne ciste, la lettre A indique une ciste en petit assemblage, la lettre C une ciste en forme de caisson à 4 dalles.

### 3. Dépôt de cendres, de charbons et d'ossements au centre de la tombe

Il ne semble pas que la présence d'ossements ait été obligatoire au centre de la tombe et, si par trois fois ils ont été trouvés, leur absence ailleurs ne signifie pas qu'il n'y ait eu aucune incinération. Le geste symbolique d'un dépôt de charbons de bois même très modeste paraît le plus souvent suffire. Même dans ce cas, l'absence ou la rareté dans certaines tombes de particules carbonnées peut s'expliquer par le lessivage par les pluies et le soutirage auxquels sont soumis ces monuments d'altitude. L'expérience nous a enfin montré que la quantité de charbons recueillie n'est pas proportionnelle à l'importance du monument fouillé.

— Ces quelques poignées d'ossements calcinés ou de charbons de bois prélevés sur le bûcher pouvaient être simplement déposées à même le sol, au centre de la tombe; c'est le cas des cromlechs (Errozaté II, III, IV, Mendittipi, Oyanleku...) Nous ne trouvons qu'un seul tumulus dans ce cas, 'Pittare.

— Un dôme pierreux central pouvait aussi recouvrir le dépôt comme pour les tumulus de Zuhamendi III, d'Ugatze, les cromlechs d'Okabé 6, et ceux de R. Gombault.

— Le cas le plus fréquent était cependant l'édification d'une petite ciste centrale pouvant se présenter sous deux formes:

- Soit un petit coffre plus ou moins rectangulaire délimité par quatre dalles et un couvercle (nous retrouvons ce type pour 4 cromlechs et un seul tumulus).
- Soit une ciste délimitée par un assemblage de petites dalles ou de petits blocs pierreux, souvent habilement agencés, en forme de récipient comme pour Zuhamendi III ou Méatsé F, ou en forme d'U, tel Ugatze, Biskartxu ou Méhatzé V. Ce type de construction se retrouve en nombre à peu près égal pour cromlechs et tumulus.
- La présence d'une poterie centrale n'a été retrouvée qu'une fois (Bixustia). Nous devons supposer que les poteries, objets lourds et fragiles n'étaient probablement pas emmenées en montagne (Bixustia n'est qu'à 236 m. d'al-

titude), et, même à faible altitude, la très probable pauvreté de ces pasteurs ne leur permettait guère le luxe de se séparer d'une poterie...

### 4. Ensuite on recouvrait

Plusieurs solutions là encore pouvaient être adoptées. Dans le cas le plus fréquent, la terre seule était employée - c'est la règle pour les cromlechs, et pour 45% des tumulus. Par deux fois quelques pierres ont été placées à la surface du monument, comme en un dernier adieu (Okabé n.°6-Ugatze).

Enfin l'amoncellement d'une importante quantité de pierraille, réalisant un tumulus, est assez fréquente, c'est le cas de plus de la moitié des tumulus fouillés, tels Zuhamendi III, Pittare etc...

### 5. Le péristicalithe

— Sa présence, obligatoire pour les cromlechs, se constate parfois pour les tumulus. Mais on peut distinguer diverses sortes de péristicalithes. Un premier type est constitué de grandes dalles ou de blocs verticaux, avec bien souvent des pierres de calage à leur base; les dalles sont en général disposées tangentiellement à la circonférence, exceptionnellement en position rayonnante.

— Un autre type est réalisé par la petite murette circulaire, assemblage de dalles de très moyennes dimensions, plus ou moins superposées (Meatse E), ou imbriquées (Meatse F), avec parfois même dalles saillantes (Meatse A) mais non plantées. Suivant le matériau local on peut aussi trouver de petits blocs de quartzite, ou de grès, disposés en 2 ou 3 assises concentriques (Ügatze, Méhatze V). L'utilisation de ce type de péristicalithe en petit assemblage n'implique pas forcément que la ciste centrale soit construite de la même manière, comme elle l'est à Méhatze V; on peut, aussi, voir un caisson de 4 dalles au centre d'un péristicalithe en murette (Meatse E). Les péristicalithes à dalles plantées ou à murette se voient aussi bien pour les cromlechs que les tumulus.

— Il existe enfin un troisième type que nous pourrions appeler mixte: un cercle, de dalles plantées à intervalles réguliers, entourant un deuxième cercle intérieur, du type «petite murette», fort modeste comme pour

les cromlechs d'Errozaté, ou bien plus importante, tel le tumulus de Méatse E. Ce type de péristalithe semblerait plus particulier aux cromlechs. Est-ce vraiment un hasard, si pour les 5 cromlechs étudiés possédant ce type de péristalithe, le dépôt central a été effectué à même le sol, sans aucune structure spéciale?

Il nous paraît certain qu'à Okabé 6, ou à Pittare, les constructeurs ont enfoncé le péristalithe dans une tranchée circulaire creusée au-dessous du niveau du sol décapé préalablement pour y placer le reste du monument. Dans d'autres cas, par contre, les pierres de la murette (Ugatze, Méhatzé V, Meatse A...) ou les grandes dalles externes (type Errozaté) ont été simplement posées à la périphérie d'une excavation qui intéressait de manière égale l'ensemble de la surface consacrée au monument.

De toute façon c'est uniquement le matériau local qui a été utilisé, d'où les aspects parfois différents de monuments par ailleurs construits, semble-t-il, selon les mêmes principes.

Rappelons ici que de petits galets ont été souvent trouvés, au pied des dalles ou des blocs du péristalithe. Est-ce le hasard ou un geste rituel?

Quant à la signification même du péristalithe, on en est réduit la aussi aux hypothèses. Servait-il simplement à maintenir la terre du tumulus, à déterminer un lieu sacré, à séparer le défunt du monde des vivants, ou protéger ceux-ci de l'influence néfaste des morts?

### **Le Mobilier**

Il est en général très pauvre, sans même parler du rôle destructeur du feu! Le rituel n'impliquait sans doute par non plus le dépôt obligatoire d'objets dans la tombe, et l'extrême pauvreté de ces pasteurs ne leur permettait guère ce luxe. Les rares objets en silex par exemple (lames, grattoirs) ne présentent rien de bien caractéristique sur le plan typologique, à la limite on peut même se demander s'ils ont été volontairement déposés... ou perdus. Toutefois la pointe de flèche à ailerons et pédoncule traduit une survivance de l'âge du bronze, ce qui ne signifie pas que

le fer ait été ignoré, comme en témoigne le talon de javelot trouvé à Errozaté.

## **B. LES DIFFERENTES MODALITES DU RITE D'INCINERATION**

Deux grands types de tombes à incinération sont réalisés en Pays Basque durant le 1er Millénaire avant J. C.: les tumulus (avec ou sans péristalithe), et les cromlechs. Peut-on discerner l'influence de certains facteurs dans la grande diversité d'exécution de ces tombes?

### **Les Tumulus**

#### — L'EPOQUE DE CONSTRUCTION:

Trois monuments seulement ont été datés; on note cependant que le plus ancien ne possède pas de péristalithe (Zuhamendi III); quand ce dernier apparaît, il est fait de pierres posées (Bixustia), et le monument le plus récent possède un cercle de pierres plantées (Pittare). Est-ce le hasard des fouilles, ou s'agit-il d'une évolution, dans le temps, du tumulus, et du type de péristalithe? De même l'architecture générale paraît se simplifier. A Pittare, le plus récent, on ne retrouve pas une sole d'argile aussi nette qu'à Zuhamendi III; il n'y a pas de ciste centrale et l'amoncellement de pierraille est fait sans ordre.

#### — L'ALTITUDE:

Il y a trop peu fouilles pour permettre une appréciation. Nous reverrons d'ailleurs ce problème plus loin avec l'étude statistique d'ensemble.

#### — LE CONTEXTE ARCHEOLOGIQUE:

intéressant à envisager: il arrive que des monuments soient isolés (Ugatze) mais la plupart sont plus ou moins groupés, évoquant des lieux rituels, des nécropoles reprises au cours des temps, tel l'écart de 300 années entre Zuhamendi III et Bixustia, pourtant voisins. Il serait évidemment intéressant de connaître les datations et les structures, des 4 autres tumulus de Pittare tangents à celui que nous avons fouillé.

### **Les Cromlechs**

#### — L'EPOQUE DE CONSTRUCTION:

Nous disposons ici de six monuments datés, et bien que ce soit fort peu, il semble

qu'on puisse faire la même remarque que pour les tumulus, à propos du type de péristalithe: là aussi la «murette» apparaît en premier et sans vouloir en tirer une loi générale, on peut au moins dire que ce mode de construction est aussi ancien que le péristalithe à grandes dalles plantées (avec ou sans petite murette adjointe), type Errozaté par exemple.

Contrairement au tumulus, il ne paraît pas y avoir, au cours des temps, une simplification, une «dégénérescence» en quelque sorte de l'architecture mais bien plutôt une remarquable stabilité. Ainsi le type «murette» se retrouve à Méhatzé V, 780 avant J. C., aussi bien que dans l'Artzamendi, à 430 avant J. C., avec Méatsé B. Le type Errozaté reste immuable de 730 à 380 avant J. C.

On pourrait même presque dire que le rite va en se compliquant puisque Okabé 6, en 420 avant J. C. montre une multiplication des détails architecturaux, mais ceci n'est qu'apparent puisque, au même moment, Errozaté III garde toute sa simplicité.

#### — L'ALTITUDE:

Comme pour les tumulus il ne semble pas y avoir de rapport entre les modalités structurales et l'altitude; d'autres considérations seront d'ailleurs envisagées au chapitre statistique d'ensemble.

#### — LE CONTEXTE ARCHEOLOGIQUE:

Plus encore que pour les tumulus, et nous y reviendrons, les cromlechs sont liés à la notion «d'ensemble». Le site d'Okabé, par exemple, avec 26 monuments mérite bien le nom de nécropole!

Très souvent aussi les cromlechs sont construits tangents: sur 10 tombes alignées à Okabé, 6 sont tangentes; 3 ou 4 à Errozaté; 4 sur 6 à l'Artzamendi; les 2 cromlechs d'Oyanleku, et cette particularité semble bien avoir été recherchée en toute connaissance de cause.

Enfin pour un site donnée, les cromlechs paraissent adopter un style général assez voisin, même si la fouille met en évidence des variantes de détail. A Okabé les cromlechs fouillés par R. GOMBAULT sont analogues à celui que nous avons étudié; à Errozaté, les 3 monuments sont très semblables, de même que les 4 cromlechs dégagés à l'Artzamendi.

Rappelons cependant encore une fois, que pas plus la proximité en un même lieu que la ressemblance entre deux ou plusieurs monuments ne peut faire conclure à une même époque de construction...

Il reste, bien sûr des facteurs qui nous échappent. Le rôle de la démographie, par exemple, peut intervenir: (un petit nombre de pasteurs aura peu de moyens pour réaliser une tombe importante), ou même le rang social du défunt dans son groupe...

A ces différentes modalités du rite d'incinération nous voudrions ajouter quelques remarques d'ordre général.

— Au début du premier millénaire, le tumulus est sans péristalithe. Ensuite il s'adjoint parfois un cercle de pierres, et c'est le tumulus-cromlech. Enfin, au long des siècles la structure du tumulus semble aller en se simplifiant évoquant l'évolution décadente d'un rite ancien.

— Le cromlech, nouveau type de tombe à incinération apparu vers 780 avant J. C (pour ce qui est de nos datations) présente très tôt ses deux types de péristalithe, à murette, et à dalles plantées. Contrairement au tumulus, la structure du cromlech paraît très stable dans le temps, évoquant un rite récent, en pleine vitalité. C'est probablement sous l'influence de ce dynamisme que les pratiquants du rituel tumulaire adopteront la péristalithe et que naîtront les tumulus-cromlechs à murette ou à dalles plantées...

Si le nombre de monuments fouillés est encore insuffisant à l'heure actuelle pour qu'on puisse dégager des constantes de distribution (s'il y en a) un complément d'information peut-être apporté par une étude statistique de l'ensemble des monuments à incinération en Pays Basque Nord.

### III. ETUDE STATISTIQUE GENERALE DE LA REPARTITION DES TOMBES A INCINERATION

Ce travail réalisé voici déjà plus de 5 ans semble bien confirmé par les fouilles effectuées depuis lors. Comme il sera publié in extenso ultérieurement, nous n'en donnerons

qu'un résumé. Si nous laissons de côté les dolmens, tombes à inhumation, cette étude porte sur 170 cromlechs, 176 tumulus simples et 61 tumulus-cromlech. Les quelques monuments que nous avons encore identifiés depuis ne remettent pas en cause les résultats déjà obtenus.

**A. Répartition des monuments suivant les trois provinces (Labourd, Basse-Navarre et Soule)**

Quelques chiffres tout d'abord:

Cromlechs (170)	L. 47 (27,64%)
	BN. 114 (67,05%)
	S. 9 (5,29%)
Tumulus-cromlechs (61)	L. 12 (19,67%)
	BN. 33 (65,09%)
	S. 66 (26,22%)
Tumulus simples (176)	L. 40 (22,72%)
	BN. 70 (39,77%)
	S. 66 (37,50%)

Ces résultats, ainsi que le graphique de répartition ci-joint, (graphique n.º 1) montrent qu'en Labourd les trois types de monuments à incinération sont en proportions sensiblement égales, avec toutefois prédominance du nombre des cromlechs. Ceux-ci ont leur maximum en Basse-Navarre, mais tiennent fort peu de place en Soule.

Les Tumulus-cromlechs sont particulièrement importants en Basse-Navarre et en Soule. Quant aux tumulus-simples, nombreux en Soule et Basse-Navarre, ils le sont moins en Labourd.

A ce propos on doit souligner que l'aire de répartition des cromlechs en Pays Basque Sud s'arrête à la zone NE. du Guipuzcoa. Bien que quelques exemplaires aient été découverts dans la partie occidentale de la Biscaye, ils disparaissent pratiquement à partir de la vallée du Leizaran, alors que, de cette dernière à la Basse Navarre, on en connaît plus de 400. On voit que seuls les pasteurs de la zone orientale du Pays Basque avaient adopté le cromlech, la zone occidentale restant

plus imperméable à la pénétration de ce rite.

**B. Répartition des monuments suivant l'altitude (graphique n.º 2)**

**Les cromlechs:** Ils sont situés nettement plus haut que les dolmens. En fait, pour chaque province, on les retrouve pratiquement sur les seuls pâturages d'été, dont l'altitude va d'ailleurs en s'élevant vers l'Est comme le relief lui-même. Cette situation particulière suggère une recherche accrue de pâturages à une époque plus tardive que celle des dolmens, sans doute sous l'influence d'une population plus importante pendant le dernier millénaire.

**Les tumulus-cromlechs:** On les trouve aussi sur les estives, parfois un peu plus bas que les cromlechs, parfois aussi plus haut, mais leurs plus fort pourcentage se situe aux mêmes altitudes qu'eux.

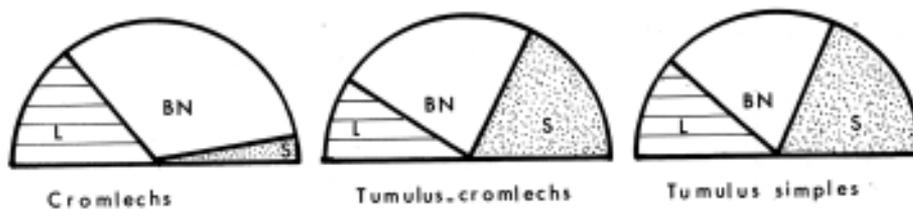
**Les tumulus simples:** Répartition presque identique aux monuments précédents. Toutefois, aux basses altitudes, on en trouve davantage que de tumulus cromlechs; dans les hautes altitudes leur répartition se confond avec les autres types de monuments.

**C. Répartition suivant les sites (graphique n.º 3)**

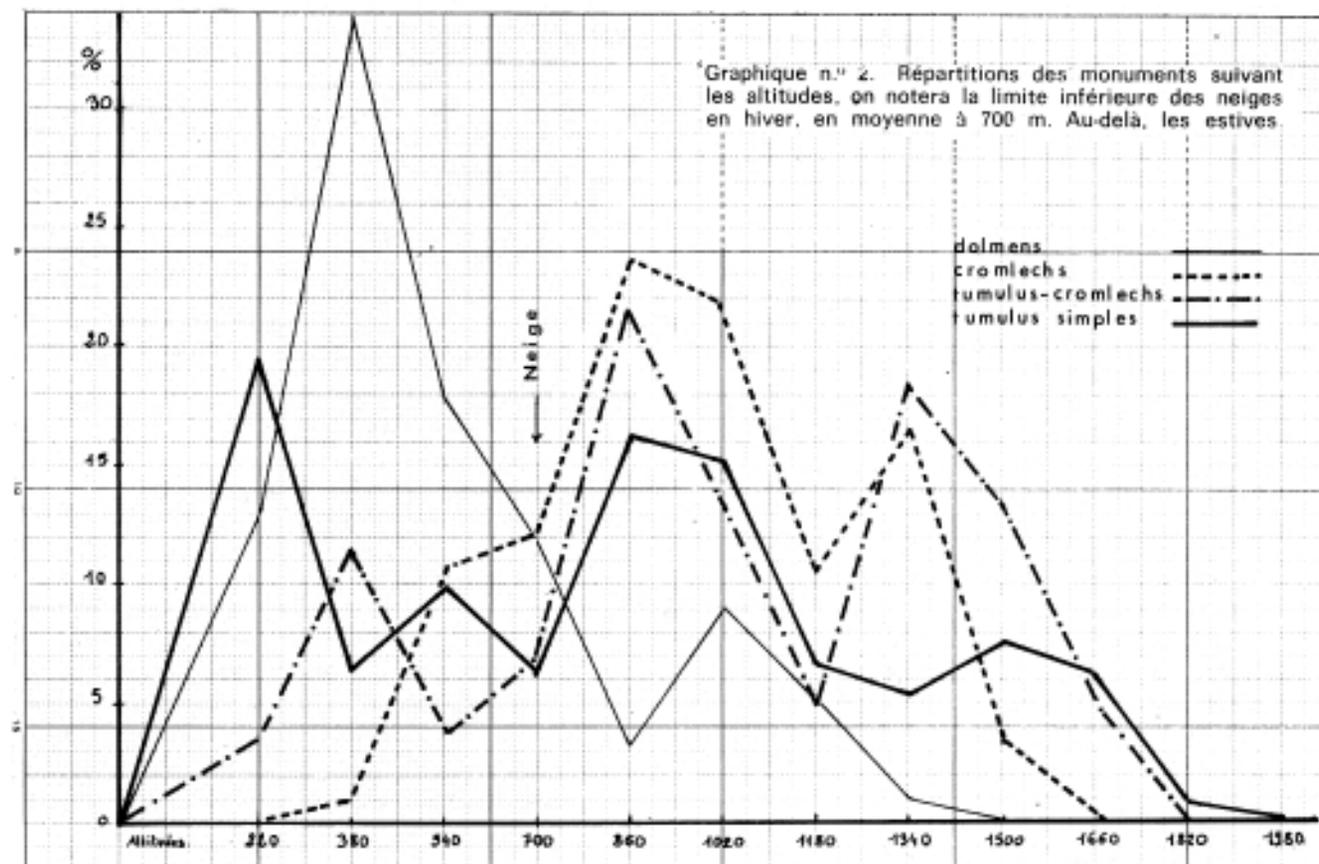
On peut schématiquement décomposer un relief montagneux en éléments simples: sommets, lignes de crêtes, cols, replats à flanc de montagne, hauts plateaux, vallons. Nous étudierons donc la répartition des tombes suivant ces critères, tout en insistant, dès maintenant sur le fait que dans tous les cas, sauf de très rares exceptions, le lieu choisi jouit en général d'une vue grandiose.

**Les cromlechs:** On les rencontre surtout dans les cols, ensuite sur les lignes de crêtes, et à un degré moindre, sur les replats à flanc de montagne.

**Les tumulus-cromlechs:** Répartition très voisine des précédents, avec toutefois, comme



Graphique n.º 1. Répartitions des monuments à incinération dans les 3 provinces.



pour les tumulus simples, un petit nombre en plaine.

**Les tumulus simples:** Même affinité que les monuments précédents pour les cols, replats et lignes de crête, mais avec très nette prédominance de ces dernières. On en trouve aussi en plaine, comme les tumulus-cromlechs (et à la différence des cromlechs).

La répartition de ces trois types de tombes à incinération est fort différente de celle des dolmens, tombes à inhumation, plus anciennes, édifiées en grande majorité sur les replats à flanc de montagne, en basse ou moyenne altitude. Il semble bien que les emplacements des tombes de la protohistoire n'aient pas été choisis au hasard, mais en fonction de critères bien précis.

#### D. LES GROUPEMENTS DE MONUMENTS

Parfois isolés, ces monuments se rencontrent en groupes de même type, ou de types

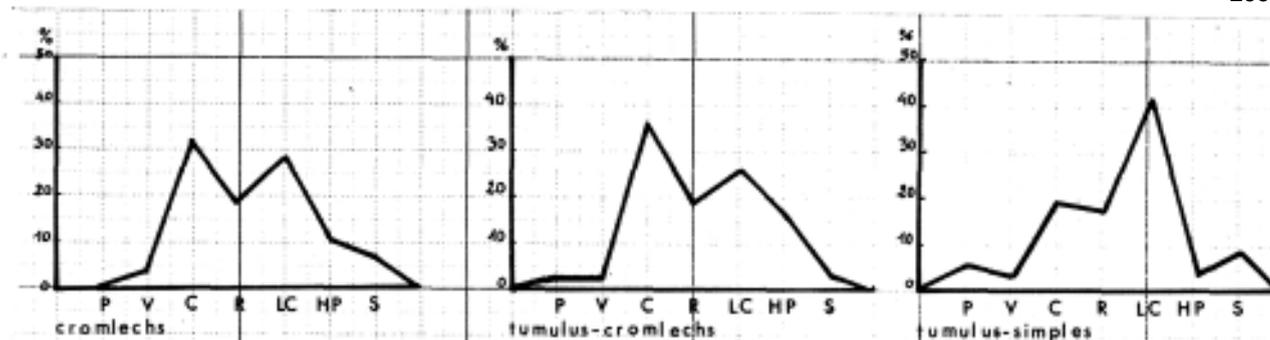
différents. Les groupements peuvent correspondre à un lieu privilégié, ou traduire une certaine notion de solidarité dans la mort, comme dans la vie.

##### a) Les groupements de monuments de même type:

— **Les cromlechs:** Dans l'ensemble, les groupements de 2 ou 3 cromlechs sont les plus fréquents, on trouve ensuite de façon régulièrement décroissante les associations de 4, 5, 6, cromlechs, ou plus, jusqu'à 19 cromlechs, à Okabé, cas exceptionnel il est vrai!

Ces groupements se rencontrent, comme il fallait s'y attendre dans les sites privilégiés de ce type de tombe. Il y a cependant davantage de groupements importants en moyenne qu'en haute altitude (problème de densité humaine très vraisemblablement).

— **Les tumulus-cromlechs.** Se groupent comme les cromlechs, par 2 au 3 mais sans



Graphique n.º 3. Répartition des monuments suivant les sites: (P: plaine. V: vallon. C: col. R: replat à flanc de montagne. LC: ligne de crête. HP: haut plateau. S: sommet).

jamais cependant réunir plus de 5 monuments. La répartition de ces groupements suivant les sites et les altitudes est semblable à celle de cromlechs...

— **Les tumulus simples.** Là encore grosse prédominance des groupements de 2 ou 3 monuments. Mais, comme pour les cromlechs on peut trouver des groupes de 5 à 6 monuments. Le nombre le plus élevé de groupements se trouve à basse altitude (habitat permanent), puis dans les estives, entre 700 et 1.200 m.

#### b) Les associations de monuments de différents types:

C'est la topographie et l'intérêt de tel ou tel pâturage qui entraîne les groupements les plus importants.

— **En Labourd:** Il y a prédominance des groupements de cromlechs, ou de cromlechs associés aux tumulus-cromlechs, ou aux tumulus simples.

— **En Basse-Navarre:** Les trois types de tombes sont très souvent réunis, en particulier les tumulus-cromlechs qu'on ne retrouve jamais en groupements isolés. (Nous verrions volontiers dans cette «promiscuité» un certain degré de parenté...)

— **En Soule:** On retrouve l'affinité des tumulus-cromlechs pour les tumulus simples, et sur les 9 cromlechs souletins, 4 sont associés à des tumulus simples.

Pour être complet, nous signalerons la proximité des monolithes avec les tombes à incinération. Ce voisinage immédiat par exemple dans l'Artzamendi à Iparla, Arguibebe, Zaho, etc... ne nous semble pas purement fortuit. Il arrive même que le monolithe fasse

partie d'un péristalithe: cromlech d'Egiar, par exemple.

#### E. LES DIAMÈTRES DES TOMBES A INCINERATION (Graphique n.º 4)

L'étude statistique des diamètres apporte des renseignements précis qui permettent de souligner ressemblances et différences.

Le diamètre moyen le plus fréquent est:

- Pour les cromlechs: de 4/5 mètres
- pour les tumulus-cromlechs: de 6/7 mètres
- pour les tumulus simples: de 8/9 mètres.

Comme on le constate, les tumulus-cromlechs font la transition, sur le plan dimensionnel, entre cromlechs et tumulus simples...

La répartition des monuments d'après leur diamètre suivant les altitudes, ou les sites, ne paraît pas mettre en évidence de rapports privilégiés entre ces trois paramètres.

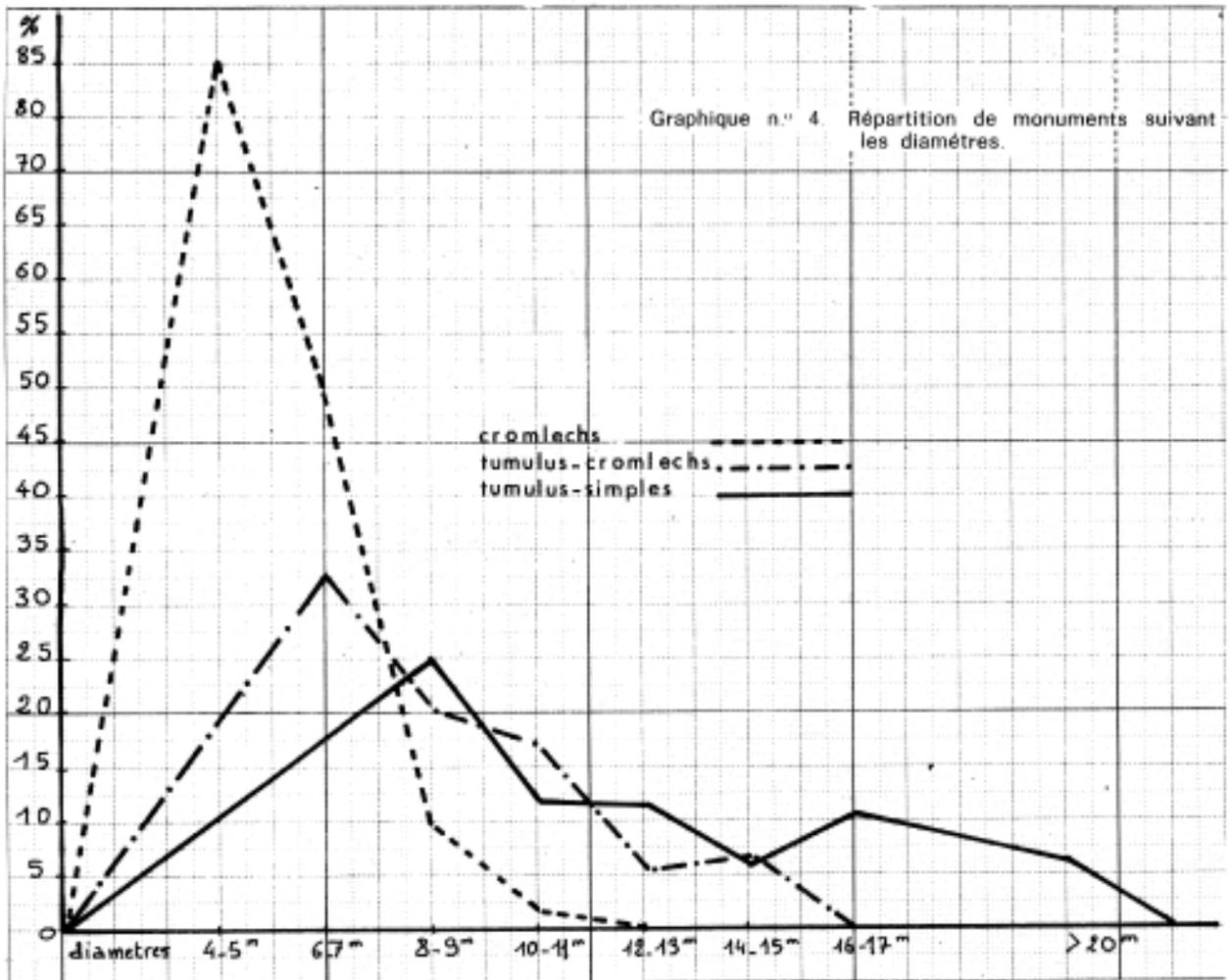
#### F. LE NOMBRE DE PIERRES VISIBLES DU PÉRISTALITHE (AVANT TOUTE FOUILLE)

Il est étonnant de constater qu'un travail effectué sur des données aussi variables d'un monuments à l'autre, aussi peu fiables, puisque modifiées par les destructions humaines, les intempéries, le colluvionnement, puisse donner des résultats aussi voisins.

##### — Cromlechs:

- La majorité des cercles possède entre 5 et 15 pierres visibles.
- Quelques-uns en ont de 21 à 23.
- Plus rares sont ceux de 40 pierres et au-delà.

— **Tumulus-cromlechs:** Les résultats sont assez semblables:



- périlithes de 5 à 15 pierres: les plus fréquents.
- puis viennent ceux de 21 à 23 pierres.
- enfin ceux plus rares de 29 à 37 pierres.

On constate que le nombre des pierres du périlithé n'est pas proportionnel à la dimension de la tombe. Ce sont les diamètres les plus fréquents (4/5 m. et 6/7 m.) qui possèdent le nombre de pierres les plus typique (de 5 à 15) ou encore... le plus grand nombre de pierres (de 40 à 60 pierres parfois).

Il est bien évident que le choix d'un diamètre pour une tombe, ou celui du nombre de pierres pour un périlithé, ou le site lui-même, ne relèvent pas du hasard, mais de certaines normes qui nous échappent.

En définitive, l'étude statistique que nous venons de résumer montre combien sont proches ces trois types de tombes.

Cependant, si les tumulus simples et les cromlechs possèdent de nombreux points communs, ils diffèrent sur d'autres, et le tumulus-cromlech apparaît bien comme un monument intermédiaire, ce que les fouilles ont aussi suggéré...

#### CONCLUSION:

A la fin de l'âge du bronze, et durant tout le premier millénaire avant J. C., le rite d'incinération est pratiqué en Euskal-Herri. Ses modalités de base restent sensiblement les mêmes, mais revêtent des aspects variés parmi lesquels se dégagent deux courants.

— L'un, traditionnel, le tumulus, qui va en se simplifiant aux cours des siècles; le vieux rite tumulaire paraît s'essouffler...

— Le second, additionnel, nouveau, vigoureux, le cromlech. Son architecture se conserve sensiblement identique à elle-même,

mais dans une aire strictement limitée à la partie orientale du Pays. Le cromlech appartient à des pasteurs de l'âge du fer, qui gardent cependant, nous l'avons vu, une tradition de l'âge du bronze. On peut légitimement supposer que l'apport de l'incinération en cromlech est en relation avec une vague d'invasion (probablement celte), apportant avec elle l'usage du fer.

— Le tumulus-cromlech est-il dans la tradition des tumulus dolméniques, dont certains possédaient, déjà, un pérystalithe, ou résulte-t-il de l'adoption du «cromlech» au cours du 1er millénaire, par certains pratiquants du rituel tumulaire? Il est difficile de trancher, mais nous avons vu que de très nombreux arguments militent en faveur de cette seconde hypothèse. Ces pasteurs fréquentaient les mêmes pâturages aux mêmes époques et il nous paraît tout à fait normal que des interférences aient pu se produire entre les deux grands courants...

On ne doit enfin jamais oublier que ces humbles monuments sont l'expression populaire par excellence des rites, des cultes en vogue à une certaine époque. La personnalité de petits groupes de pasteurs, originaires de vallées différentes, par exemple, a pu s'exprimer avec une relative liberté sur les estives, et peut-être même une certaine fantaisie n'était-elle pas incompatible avec le respect des règles essentielles de l'incinération.

Ce rituel d'incinération en Pays Basque diffère assez peu de ce que l'on trouve dans le bassin d'Adour, les Landes<sup>(15)</sup>, et les Hautes-Pyrénées<sup>(16)</sup>.

Les tombes étudiées dans ces régions

présentent nombre de similitudes étonnantes avec celles de l'Euskal-Herri. Ce type d'architecture semble donc un phénomène général propre aux transhumants de ces époques, mais la montagne imprime un caractère particulier à ces tombes: elles sont beaucoup plus modestes en dimensions, et en mobilier, que celles de la plaine. Le relatif isolement des pasteurs basques explique, et renforce tout à la fois, leurs moeurs traditionnalistes, qui trouvent leur expression non seulement dans un certain archaïsme, mais aussi dans cette fidélité aux sites, et aux rites, pendant près de mille ans.

Ce conservatisme n'a cependant pas empêché ces pasteurs transhumants, semi-nomades, mais qui avaient d'étroits contacts avec les cultivateurs sédentaires des plaines, d'adopter aux cours de leurs déplacements des rites nouveaux, apportés de l'extérieur, parfois de très loin.

Ces rites ont été plus ou moins lentement assimilés, adaptés, et mélangés aux rites anciens<sup>(17)</sup>.

Nous avons pu voir s'ébaucher sous nos yeux les grandes lignes du rituel d'incinération que pratiquaient d'humbles pasteurs dans les montagnes basques il y a plus de deux millénaires. Mais ce n'est que par l'étude d'un plus grand nombre de monuments, chaque fois datés avec précision que nous pourrons nous faire une idée plus complète des rites pratiqués par l'Euskaldun, à l'aube de l'Histoire.

**.PS:** Nous voudrions encore une fois lancer un appel à la raison pour que cessent les fouilles clandestines de «chercheurs» peu scrupuleux, avides de «trésors», et qui ne reculent devant aucun acte de vandalisme pour satisfaire leur cupidité. Non seulement ces actes sont, et seront, toujours voués à l'échec, car il n'y a ja-

(15) R. ARAMBOUROU, Cl. THIBAUT, F. DELPECH.— «Les recherches archéologiques dans les Landes au cours de l'année 1968». Bulletin de la Société de Borda, 1969. Aire sur Adour.

R. ARAMBOUROU.— «Sites et Habitats de la Protohistoire». Dans «Les amis de Sorde et du Pays d'Orthe». 1969. p. 11.

(16) R. COQUEREL.— «Protohistoire des Hautes-Pyrénées». Centre de Documentation Pédagogique, Tarbes.

A. de LAVERNY.— «Tumulus de Mont, de Lacq, et d'Artix». Catalogue de l'Exposition «Pré et Protohistoire des Pyrénées Françaises». 1973. p. 68-67. J. SEIGNE.— «Le Pont-Long». Même référence que ci-dessus. P. 73 et «Sauvetage de Tumulus en Béarn» Archéologia, n.°51. 1972. p. 27.

(17) Nous n'avons pas connaissance: hors de l'aire Pyrénéenne, de monuments identiques au cromlech tel que nous l'avons défini ici: modeste tombe à incinération. Si le concept du cercle est très répandu dans le monde, la signification de monuments tels que Stonehenge, les grands cercles bretons, ou scandinaves, s'avère bien différente.

mais eu le moindre objet de valeur dans ces pauvres tombes de montagne, mais ces monuments sont ensuite à jamais inutilisable pour l'étude archéologique.

Le lecteur pourra se faire une idée de ce vandalisme en allant «admirer» le cromlech situé un peu au Nord du Col d'Ezuretta, dans le Mondarrain.